



LE CLUB DE GARGES ORGANISE LES

FEDERAUX D'HIVER

26 / 27 JANVIER 2019



A LA PISCINE INTERCOMMUNALE
CAMILLE MUFFAT
60, AVENUE DU CHAMP BACON
95400 VILLIERS LE BEL

BIENVENUE AU CLUB DE GARGES

C'est toujours avec beaucoup de joie que nous vous recevrons les :
Samedi 26 et Dimanche 27 janvier 2019 à la piscine de Villiers Le Bel.

Roissy Pays de France regroupant les 9 piscines dont, Garges Lès Gonesse, Sarcelles, Villiers Le Bel et Gonesse, etc et c'est toujours avec plaisir que l'on nous accorde l'organisation des grandes compétitions FSGT (même dans l'urgence).

Garges continu à être une ville très sportive. Le Club de Garges continu d'entraîner à Villiers Le Bel et Sarcelles depuis la fermeture de la Piscine de Garges pour travaux.

Nous vous souhaitons à tous de passer une agréable compétition chez nous.

Salutations sportives.

Monique BALSTER
Présidente du Club de Natation



Le mot de la CFA Natation

Bienvenue à tous à Villiers-Le-Bel,

Malgré un engagement et un déploiement d'efforts importants de la part du Club d'Auby, nous n'avons pu organiser les championnats d'hiver dans le Nord tel qu'il était espéré, cela reflète bien les difficultés de plus en plus nombreuses que nous rencontrons tout au long de l'année pour organiser nos compétitions.

Et souvent, le peu de considération de la part des édiles que reçoivent nos clubs.

Il faut que l'ensemble des clubs participants aux différentes compétitions, soit force de proposition dans la tenue des compétitions, tel le comité Loire pour les championnats d'été.

Nous espérons repartir très rapidement dans le Nord afin de profiter de nouveaux, des installations sportives de qualité et de l'accueil des Hauts de France.

Une nouvelle fois, grâce à l'engagement des bénévoles de la FSGT, ici représentés par Mme Monique BALSTER, Présidente du club de Garges, nous vous proposons de venir à Villers Le Bel pour ces championnats de France FSGT d'hiver 2019.

Souhaitons des championnats où ; partage, échange et bonne humeur seront présents à tous les instants et que les épreuves sportives seront à la hauteur de l'engagement des bénévoles.

Mathieu FLEURY

Pour la CFA Natation



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Espace Mandela - 82 bd du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL

Tél. : 01 34 10 43 10 - GSM : 06 88 22 30 38

Email : comitefsgt95@gmail.com

Siret : 32491989300036 – Code APE : 9312Z

Championnat de France FSGT hiver Natation samedi 26 & dimanche 27 janvier 2019 à Villiers-le-Bel (95)

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que nous accueillons cette année dans le département du Val d'Oise à Villiers-le-Bel, le Championnat de France FSGT de Natation.

En cette occasion, je tiens personnellement à remercier les organisateurs ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour la réalisation de cet événement.

Egalement un grand merci à nos nageurs pour leur participation, avec mes meilleurs souhaits de réussite, sans oublier les bénévoles qui sans eux, rien n'est possible.

C'est aussi avec grand plaisir que je saisis cette opportunité pour vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Comité FSGT du Val d'Oise
Jean-Louis BAI
Président

Contacts utiles

Piscine de Villiers Le Bel

Ou aura lieu la compétition

Piscine Intercommunale Camille MUFFAT

60 avenue du champ Bacon

95400 Villiers Le Bel

Tel : 01 34 29 81 15

<http://www.ville-villiers-le-bel.fr/a-tout-age/bouger-le-sport/vos-piscines-intercommunales/les-piscines/>

Club du CM GARGES NATATION

27, Avenue de la Commune de Paris

95140 Garges-Lès-Gonesse

Mme BALSTER Monique

Tel : 01 39 86 52 61

Email : balsternatation@aol.com

FSGT – Secrétariat de la CFA Natation

14, rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

Graziella Trentin

Tel : 01 49 42 23 32

Email : graziella.trentin@fsgt.org

Les Hôtels à Villiers Le Bel

(voir ci-dessous ainsi que le document annexe 1)

Voici les hôtels des villes et villages proches de Villiers-le-Bel :

[Hotel Sarcelles](#) (95) situé à 1.08 km de Villiers-le-Bel

[Hotel Écouen](#) (95) situé à 1.47 km de Villiers-le-Bel

[Hotel Arnouville-lès-Gonesse](#) (95) situé à 2.50 km de Villiers-le-Bel

[Hotel Saint-Brice-sous-Forêt](#) (95) situé à 2.71 km de Villiers-le-Bel

[Hotel Ézanville](#) (95) situé à 3.21 km de Villiers-le-Bel

Les hôtels de la préfecture du Val-d'Oise : [Hotel Pontoise](#)

Les logements des autres villes du Val-d'Oise : [Val-d'Oise](#)

En savoir plus: http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/hotel_95680_Villiers-le-Bel.html#ixzz5ZTYrgyzW

La restauration à Villiers Le Bel

(voir le document annexe 2)

Comment venir à Villiers Le Bel

Pour accéder à la ville de Sarcelles en voiture

- Depuis Paris :
sortir à la Porte de la Chapelle, prendre l'Autoroute A1, sortie Pierrefitte-Stains, puis suivre la direction de Villiers Le Bel
- Depuis Cergy ou Beauvais : Par l'autoroute A16
- Depuis le Sud : Arriver par l'A10 ou l'A6
- A89- A10 / l'autoroute A6 / périphérique pour rejoindre l'A1- E19 (direction Lille- St Denis) sortie Pierrefitte-Stains, puis suivre la direction de Villiers Le Bel .

Les **coordonnées géographiques de Villiers-le-Bel** en décimales sont : 49.0073° de latitude et 2.38808° de longitude.

Les coordonnées géographiques sexagésimales de Villiers-le-Bel sont : **latitude nord 49° 0' 26''** et **longitude est 2° 23' 17''**.

Les coordonnées cartographiques en projection Lambert 93 de Villiers-le-Bel sont : **X : 655231 Y : 6878772**.

Les coordonnées cartographiques en projection Lambert II étendu de Villiers-le-Bel sont : **X : 603723 Y : 2445458**.

RER – TRAIN



Les Lignes de bus 268, 269, 270 et 370 desservent l'ensemble des différents quartiers de Villiers Le Bel ainsi que la gare de RER qui permet de rejoindre Paris en une quinzaine de minutes (ligne RER D).

Gare du RER D : Villiers le Bel Gonesse Arnouville (direction Creil)

Vous informer : <http://www.ratp.fr>

Contacter la R.A.T.P. : Tél. : 0 892 68 77 14



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT HIVER

Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

Villiers-le-Bel (95)



REGLEMENT :

Toutes les épreuves fédérales se dérouleront conformément aux règlements sportifs de la FINA. Le port d'une combinaison est conditionné à sa présence dans la liste des maillots de bain homologués FINA.

La règle du port d'un seul maillot de bain est applicable. Pour rappel : une combinaison = un maillot de bain.

ENGAGEMENTS :

La date limite d'envoi par les Comités ou Commissions sportives départementales à la Fédération est fixée au lundi **14 janvier 2019** par fichiers PCE. Pour les organisations non équipées de Nat2i, les engagements seront envoyés à l'aide du bordereau joint, **la date limite étant la même.**

Lors de la transmission des engagements, chaque club devra joindre le nombre d'officiels présents au moyen d'un bordereau joint dans le dossier ou par fichier PCE.

Les Comités et Commissions ont en charge de regrouper les engagements des clubs de leur département, de vérifier les licences, les temps d'engagements avec la date et le lieu d'exécution ainsi que la participation de chaque nageur aux compétitions départementales et la participation du club à la vie de la commission.

Aucun club n'est autorisé à envoyer directement ses engagements à la fédération.

Aucun engagement hors limite ou non visé par le comité départemental ou par la commission ne sera accepté. Tout engagement doit justifier d'une date et d'un lieu.

Il n'y aura aucune inscription sur le bord du bassin, pas d'ajout de nageur de relais. Seules les modifications liées au forfait seront prises en compte sur le bord du bassin.

TARIFS : Les engagements sont fixés à 4 € par épreuve individuelle et par concurrent, 7 € par relais. Une facture sera établie à l'issue de la compétition. Le règlement est à envoyer dans les meilleurs délais au siège de la FSGT Pantin (à l'attention de Graziella Trentin).

CONDITIONS DE PARTICIPATION : tous les nageurs devront avoir participé à au moins **2** compétitions départementales ou de niveau supérieur dans la période de référence du **30 septembre 2018 au 13 janvier 2019** (y compris ceux qui ne s'engagent qu'aux relais).

Les temps d'engagements devront être conformes à la grille des temps qualificatifs et avoir été réalisés **entre 30 septembre 2017 et le 13 janvier 2019.**

ÉPREUVES INDIVIDUELLES :

La participation de chaque nageur est limitée à **8 épreuves au maximum sur les 4 réunions** (relais en plus). Il est inutile de forcer le nombre d'engagements pour ensuite les déclarer forfaits le jour de la compétition.

Il est retenu l'application d'une nage supplémentaire, hors temps de qualification, sans modifier le nombre de 8 nages individuelles maximum. Cette décision reste à la discrétion des clubs.



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT HIVER (suite)

Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019



RELAIS : Un seul relais par club et par catégorie. La modification de la composition se fera en début d'échauffement. **Le relais ne pourra être modifié qu'une seule fois. Aucun changement (ordre de départ, remplacement) ne sera accepté au moment de l'épreuve.** Un relais engagé dans une catégorie ne pourra en aucun cas participer dans une autre catégorie par le truchement des remplaçants (**si la modification entraîne un changement de catégorie, le relais participera hors classement**). Les nageurs engagés dans les relais doivent avoir également participé à 2 compétitions départementales ou supérieures.

DEROULEMENT DES EPREUVES : Suivant le programme annexé, les séries seront constituées aux temps d'engagement toutes catégories confondues.

FORFAITS : **Aucun** forfait ne sera pris en compte 5 jours avant la compétition. **Le forfait d'un nageur dans une épreuve entraîne pour celui-ci le forfait dans toutes les épreuves de la réunion (1/2 journée) y compris les relais.**

Les fiches de forfaits sont disponibles au secrétariat de la compétition (à renseigner pendant l'échauffement). **En cas de forfait non déclaré, l'amende infligée sera de 50 Euros.**

RECOMPENSES : **Par catégorie d'âge.**

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve individuelle ainsi qu'aux 4 relayeurs des 3 premières équipes.

Un tee-shirt au premier de chaque épreuve Individuelle. Et au premier relais dans chaque catégorie. Dans chaque épreuve individuelle, les nageurs (ses) réalisant le meilleur temps seront déclaré(e) s champions (nes) toutes catégories et se verront attribuer une récompense spéciale.

Les Temps Limites Dépassés (TLD) ne seront pas récompensés.

JURY : Le juge arbitre et le délégué seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury.

Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs. **En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de 50.00 Euros par officiel manquant et par demi-journée.**

En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs.

Tous les officiels devront présenter leur carte validée pour la saison en cours ainsi que leur licence.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

RECLAMATIONS : Les contestations et réclamations sur les règlements FINA seront examinées immédiatement et réglées par le juge arbitre, celles concernant les règlements fédéraux le seront par le délégué.

L'ensemble des licences et des affiliations sera vérifié par les comités et la CFA Natation.

Samedi 26 janvier 2019			
Matin		Après-Midi	
échauffement 45 minutes		échauffement 45 minutes	
400 mètres 4 nages	Dames	800 mètres Nage Libre	Dames
400 mètres 4 nages	Messieurs	1500 mètres Nage Libre	Messieurs
200 mètres Papillon	Dames	50 mètres Dos	Dames
200 mètres Papillon	Messieurs	50 mètres Dos	Messieurs
50 mètres Brasse	Dames	100 mètres Brasse	Dames
50 mètres Brasse	Messieurs	100 mètres Brasse	Messieurs
Pause 30 minutes & Remise des récompenses		Pause 30 minutes & Remise des récompenses	
200 mètres Dos	Dames	50 mètres Nage Libre	Dames
200 mètres Dos	Messieurs	50 mètres Nage Libre	Messieurs
100 mètres Nage Libre	Dames	200 mètres 4 Nages	Dames
100 mètres Nage Libre	Messieurs	200 mètres 4 Nages	Messieurs
Mise en place des finales		Mise en place des finales	
Finale 50 m Brasse	Dames	Finale 50 m Dos	Dames
Finale 50 m Brasse	Messieurs	Finale 50m Dos	Messieurs
Mise en place du relais		Mise en place des relais	
Relais 4X50 Nage Libre	Mixte	Relais 4X50 m 4 Nages	Dames
		Relais 4X50 m 4 Nages	Messieurs
Remise des récompenses		Remise des récompenses	

Dimanche 27 janvier 2019			
Matin		Après-Midi	
échauffement 45 minutes		échauffement 45 minutes	
200 mètres Nage Libre	Dames	400 mètres Nage Libre	Dames
200 mètres Nage Libre	Messieurs	400 mètres Nage Libre	Messieurs
50 mètres Papillon	Dames	100 mètres Papillon	Dames
50 mètres Papillon	Messieurs	100 mètres Papillon	Messieurs
Pause 30 minutes & Remise des récompenses		Pause 30 minutes & Remise des récompenses	
100 mètres Dos	Dames	100 mètres 4 Nages	Dames
100 mètres Dos	Messieurs	100 mètres 4 Nages	Messieurs
200 mètres Brasse	Dames	Mise en place des finales	
200 mètres Brasse	Messieurs	Finale 50 m Nage Libre	Dames
Mise en place des finales		Finale 50 m Nage Libre	Messieurs
Finale 50 m Papillon	Dames	Mise en place des relais	
Finale 50 m Papillon	Messieurs	Relais 4X50 m Nage Libre	Dames
Mise en place du relais		Relais 4X50 m Nage Libre	Messieurs
Relais 4X50 4 Nages	Mixte		
Remise des récompenses		Remise des récompenses	

Dames	Sénior	Junior 2	Junior 1	Jeune 2	Jeune 1 et après
	2001 et avant	2002/2003	2004/2005	2006	2007 et après
50 m Nage Libre	32.88	33.87	35.56	38.05	41.47
100 m Nage Libre	1:12.35	1:14.52	1:18.25	1:23.72	1:31.26
200 m Nage Libre	2:36.57	2:41.27	2:49.33	3:01.18	3:17.49
400 m Nage Libre	5:29.92	5:39.82	5:56.81	6:21.78	6:56.15
800 m Nage Libre	11:17.20	11:37.52	12:12.30	13:03.66	14:14.19
50 m Dos	39.72	40.91	42.96	45.96	50.10
100 m Dos	1:25.41	1:27.97	1:32.37	1:38.84	1:47.73
200 m Dos	3:06.02	3:11.60	3:21.18	3:35.26	3:54.64
50 m Brasse	43.13	44.42	46.64	49.91	54.40
100 m Brasse	1:34.89	1:37.74	1:42.62	1:49.81	1:59.69
200 m Brasse	3:25.34	3:31.50	3:42.07	3:57.62	4:19.01
50 m Papillon	40.40	41.61	43.69	46.75	50.96
100 m Papillon	1:28.89	1:31.56	1:36.13	1:42.86	1:52.12
200 m Papillon	3:12.36	3:18.13	3:28.04	3:42.60	4:02.64
100 m 4 Nages	1:25.77	1:28.34	1:32.76	1:39.25	1:48.19
200 m 4 Nages	3:04.92	3:10.47	3:19.99	3:33.99	3:53.25
400 m 4 Nages	6:37.97	6:49.91	7:10.40	7:40.53	8:21.98

Messieurs	Sénior	Junior 2	Junior 1	Jeune 2	Jeune 1 et après
	2000 et avant	2001/2002	2003/2004	2005	2006 et après
50 m Nage Libre	28.54	29.40	30.87	33.03	36.00
100 m Nage Libre	1:02.38	1:04.25	1:07.46	1:12.19	1:18.68
200 m Nage Libre	2:17.24	2:21.36	2:28.42	2:38.81	2:53.11
400 m Nage Libre	4:51.56	5:00.31	5:15.32	5:37.39	6:07.76
1500 m Nage Libre	19:20.27	19:55.08	20:54.83	22:22.67	24:23.51
50 m Dos	34.34	35.37	37.14	39.78	43.31
100 m Dos	1:13.85	1:16.06	1:19.87	1:25.46	1:33.15
200 m Dos	2:40.85	2:45.67	2:53.96	3:06.14	3:22.89
50 m Brasse	38.84	40.00	42.00	44.95	48.99
100 m Brasse	1:24.89	1:27.44	1:31.81	1:38.23	1:47.08
200 m Brasse	3:06.76	3:12.36	3:21.98	3:36.12	3:55.57
50 m Papillon	32.94	33.93	35.62	38.11	41.55
100 m Papillon	1:13.67	1:15.82	1:19.61	1:25.18	1:31.14
200 m Papillon	2:40.47	2:45.28	2:53.55	3:05.70	3:22.41
100 m 4 Nages	1:14.27	1:16.50	1:20.32	1:25.95	1:33.68
200 m 4 Nages	2:43.39	2:48.29	2:56.71	3:09.08	3:26.09
400 m 4 Nages	5:47.14	5:57.55	6:15.43	6:41.71	7:17.87

MASCULINS

Validation du Comité

BORDEREAU D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT FEDERAL
HIVER
à Villiers Le Bel (95)
26 & 27 janvier 2019

COMMISSION NATATION

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex
Email : graziella.trentin@fsgt.org



Tél. 01. 49. 42. 23.32. Fax 01. 49. 42. 23. 60

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Intitulé complet du Club

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Sigle du Club avec n°
département -----

**Correspondant
du Club**

NOM ----- Prénom -----

Email : ----- @ -----

Adresse

Code Postal ----- Ville ----- Tél. -----

Equipe N°	Noms	Prénoms	Année de naissance	Numéro de l'épreuve	Distance et nage	Temps d'engagements Date de la performance

A RETOURNER AVANT LE 14 janvier 2019
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Engagement Epreuve Individuelle ----- x4.00 Euros
Engagement par Equipe de Relais ----- x 7.00 Euros

Chèque à établir à l'ordre de la **FSGT** TOTAL -----

FEMININES

Validation du Comité

BORDEREAU D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT FEDERAL
HIVER
à Villiers Le Bel (95)
26 & 27 janvier 2019

COMMISSION NATATION

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex
Email : graziella.trentin@fsgt.org



Tél. 01. 49. 42. 23.32. Fax 01. 49. 42. 23. 60

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Intitulé complet du Club

**TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque
feuille**



Sigle du Club avec n°
département -----

**Correspondant
du Club**

NOM ----- Prénom ----- Email : ----- @ -----

Adresse

Code Postal ----- Ville ----- Tél. -----

Equipe N°	Noms	Prénoms	Année de naissance	Numéro de l'épreuve	Distance et nage	Temps d'engagements Date de la performance

Engagement Epreuve Individuelle ----- x 4.00 Euros

Engagement par Equipe de Relais ----- x 7.00 Euros

Chèque à établir à l'ordre de la FSGT TOTAL -----

A RETOURNER AVANT LE 14 janvier 2019
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Validation du Comité

Liste des officiels

COMMISSION NATATION



CHAMPIONNAT
FEDERAL HIVER
à Villiers Le Bel (95)
26 & 27 janvier 2019

14/16, rue de Scandicci
93508 PANTIN Cedex
Email : graziella.trentin@fsgt.org

Tél. 01. 49. 42. 23.32. Fax 01. 49. 42. 23. 60

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Intitulé complet du Club

TRES IMPORTANT : à remplir sur chaque feuille



Sigle du Club avec n°
département -----

**Correspondant
du Club**

NOM ----- Prénom ----- Email : ----- @ -----

Adresse -----

Code Postal ----- Ville ----- Tél. -----

NR licence 2015/2016	Nom	Prénom	Année de naissance	Officiels A *	Officiels B *

Pour Rappel : extrait du règlement fédéral 2018/2019

JURY : Le juge arbitre et le délégué, seront désignés par le collectif de pilotage. Le juge arbitre aura la responsabilité de former le jury. Par demi-journée, chaque club est tenu de fournir un officiel jusqu'à cinq nageurs, 2 à partir de 6 nageurs.

En cas de non présentation d'officiel, le club défaillant se verra infliger une amende de **50.00€ par officiel manquant et par demi-journée.**

En cas de difficulté pour composer un jury complet, les clubs ne fournissant pas d'officiel pourront se voir refuser l'engagement de leurs nageurs.

Tous les officiels devront présenter leur carte validée pour la saison en cours ainsi que leur licence.

Un entraîneur ou accompagnateur par club devra être présent à la compétition.

** mettre une croix dans la case concernée*

**A RETOURNER AVANT LE 14 janvier 2019
AU COMITE OU COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE**